

Paris, le 1^{er} décembre 2016

**AVIS AUX PORTEURS D'ORNANES 2011
EXERCICE DU DROIT A L'ATTRIBUTION D' ACTIONS AU TITRE DES ORNANES 2011**

Foncière des Régions (la « Société ») a émis, le 24 mai 2011, 6 405 776 obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes venant à échéance le 1^{er} janvier 2017 (les « ORNANES 2011 »).

Les ORNANES 2011 donnent droit à l'attribution d'actions de la Société dans les conditions détaillées dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mai 2011 sous le numéro 11-155 (le « Prospectus »).

Conformément aux stipulations du paragraphe 4.17.2 (« Fenêtres du Droit à l'Attribution d'Actions ») du Prospectus, chaque porteur d'ORNANES peut exercer son droit à l'attribution d'actions jusqu'au dix-huitième jour de bourse (exclu) précédant la date d'amortissement normal, soit jusqu'au 6 décembre 2016 (exclu).

Pour exercer leur droit à l'attribution d'actions, les porteurs pourront en faire la demande auprès de l'intermédiaire chez lequel leurs titres sont inscrits en compte jusqu'au 5 décembre 2016 (inclus) avant 17h.

Un avis Euronext Paris concernant le calendrier de remboursement des ORNANES 2011 a été publié le 29 novembre 2016.

Foncière des Régions annonce par ailleurs avoir acheté ce jour, hors marché, un bloc de 730 000 ORNANES 2011 pour un montant nominal de 62,7 M€. Les ORNANES 2011 ainsi rachetées seront annulées conformément à leurs termes. Postérieurement à ce rachat le nombre d'ORNANES en circulation s'élèvera à 4 478 102.

Contacts

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@fdr.fr

Laetitia Baudon

Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

Foncière des Régions, co-créateur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 18 Md€ (12 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, Edf, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, DJSI World, Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20), Oekom, Ethibel et Gaïa. Foncière des Régions est notée BBB / Stable par Standard and Poor's.

www.fonciere-des-regions.fr

Suivez-nous sur Twitter [@fonciere-regions](https://twitter.com/fonciere-regions)

